

**La ludothèque de Meudon propose,
dans le cadre de ses animations,
un concours d'illustration Story cubes Fantasia
Du 12 octobre au 12 novembre 2020**

Présentation

La Ludothèque de Meudon organise un concours d'illustration inspirée de symboles sur les dés du jeu Story Cubes.

Trois catégories sont ouvertes : Enfant, Adolescent et Adulte.

Les trois premiers du classement de chaque catégorie remporteront un lot, et leurs créations seront mises en ligne sur le portail de la ludothèque et éventuellement exposé au sein de la ludothèque.

Règlement et organisation

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la Ludothèque de Meudon.

Les participants devront réaliser une illustration originale sur le thème Contes et légendes, au format A4.

Les enfants de moins de douze ans participeront dans la catégorie «Enfant», les adolescents de douze à dix-sept ans dans la catégorie «Adolescent», et adultes de plus de dix-huit ans dans la catégorie «Adulte».

Les participants de la catégorie «Enfant » choisiront au moins 3 dés, ceux des catégories «Adolescent» et «Adulte» au moins 6 dés parmi le tirage de 9 dés proposé.

Les participants auront du 10 octobre au 10 novembre 2020 pour remettre leur création. Ils devront la scanner ou la photographier en bonne qualité et l'envoyer par mail à l'adresse ludotheque@mairie-meudon.fr, en n'oubliant pas d'indiquer leurs coordonnées (nom, âge et numéro de téléphone) dans le corps du mail.

L'annonce des gagnants aura lieu 21 novembre 2020.

Le jury, composé de techniciens et d'élus, récompensera les illustrations qui, respectant les règles ci-dessus, feront preuve de créativité, d'originalité, de maîtrise des outils et des techniques graphiques (qualité du dessin), et qui sauront proposer une illustration intelligente, drôle, pertinente, émouvante.

Données personnelles

Tout participant est informé que ses données personnelles recueillies à l'occasion de sa participation sont utilisées à des fins de suivi et d'identification des participants et d'envoi à ces derniers d'informations relatives au concours. Les destinataires de ces données sont les organisateurs du présent concours.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de retrait sur les données les concernant.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière de l'intégralité du présent règlement.